

## LES SFN EN VILLE : DES SERVICES FOURNIS PAR LA NATURE AUX SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE ?

**Joana GUERRIN**

Science politique, INRAe, UMR SAGE, Strasbourg

**Bernard KAUFMANN**

Écologie, Université Claude Bernard, UMR LEHNA, Lyon

Parcours commenté du quartier de La Paillade / Les Hauts de Massane avec des lycéen.ne.s du Lycée Jean Monnet.



Quel(s) « intérêt(s) » des solutions fondées sur la nature (SFN), en particulier en ville ? Comment appréhender ce nouveau paradigme des interactions nature-société ? Quels « co-bénéfices » réels, pour la biodiversité et la société ?

Les SFN se situent au cœur de conflits d'usage des sols et autres espaces urbains, à l'intersection entre différents secteurs des politiques publiques et échelles de réflexion et d'intervention. Leur déploiement exige également la participation d'un ensemble complexe d'acteurs (collectivités, professionnels, citoyens, scientifiques...), ainsi que des changements sensibles dans les pratiques de gestion des environnements urbains. Ainsi, quels sont les principaux défis de la mise en oeuvre des SFN ? Quelles sont les conséquences sociales et environnementales de leur déploiement, pour quels potentiels démocratique et écologique ?

Cette conférence, animée par **Vincent TARDIEU** (journaliste), est proposée également dans le cadre du **colloque BiodivOc** « Recherche et gestion de la biodiversité en temps de crises » et du **living lab LLUNAM** (PEPR SoluBioD).

**MARDI 10 DÉCEMBRE 2024**  
**EXCEPTIONNELLEMENT DE 18H À 20H**

**Auditorium MSHSUD - UPV Site Saint Charles**  
71 rue Henri Serre à Montpellier (Albert 1<sup>er</sup>, ligne 1 ou 4)

ET EN DIRECT DEPUIS

▶ **MSHSUD.ORG**

Ce cycle de conférences est ouvert à tous les scientifiques (chercheur.euse.s et étudiant.e.s), toutes disciplines confondues. Il est également proposé aux doctorant.e.s dans le cadre de leur formation par les Ecoles Doctorales d'Occitanie (ED58, ED60 et Gaïa à Montpellier, SEVAB et SDU2E à Toulouse, ED305 et ED544 à Perpignan et ED Risques et société à Nîmes).

**Inscription obligatoire sous ADUM pour les doctorants.**

